

**La commune d'ORGERES EN BEUCE se situe au sein d'une vaste étendue relativement plane, la plaine de la Beauce.**

La majeure partie du territoire se situe à des altitudes proches de 130 mètres ; le point le plus haut se trouvant au Sud du territoire avec 138 mètres d'altitude.

Les altitudes les plus basses se trouvent au Nord du territoire au niveau de la vallée de la Conie (altitudes inférieures à 125 mètres avec un minimum de 117 mètres). Ainsi, la commune se trouve en position de plateau très légèrement vallonné présentant deux principaux sous-ensembles séparés par une ligne de crête passant à l'Ouest du bourg et au niveau du hameau de Villevé selon une orientation Nord / Sud ; chacun étant drainé par de nombreux talwegs.

La partie Est du territoire demeurant moins élevée que l'Ouest.

Ces deux vallées sèches présentent un axe Sud / Nord vers la Conie (vallée Ouest) et le ru du Bois de Cambrai (vallée Est).

